



Je n'ai pas été prévenue du décès de mon père

Par **fab67**, le **20/07/2013** à **18:24**

[fluo]Bonjour,[/fluo]

J'ai été élevée par mes grands parents paternels et j'ai vu mon père pour la dernière fois il y a 40 ans

Il s'était remarié lorsque j'étais ado (dans les années 70)et sa nouvelle épouse m'a fait comprendre qu'il n'avait plus envie d avoir de contacts avec moi le jour du décès de ma grand mère.

Je n'ai jamais essayé vraiment de reprendre contact avec lui et c'est par hasard que j ai su récemment qu'il est décédé... dans la ville de Moselle où il a habité depuis des décennies. Mais il est décédé en septembre 2011.

Je ne sais pas du tout s'il y a un notaire qui s occupe de sa succession. Sûre que sa femme fera tout pour que je ne le sache pas... surtout s'il n'a pas fait de testament. Je suis son héritière directe et voudrais savoir comment je peux faire pour faire valoir mon statut et combien de temps j'ai.

A savoir que j ai été contactée tout récemment par un généalogiste... qui demande tenez vous bien presque 49 % sur la valeur des biens. Je ne donnerai bien entendu pas suite et ne renverrai pas son fameux dossier.

A savoir que j'ai appelé la ville où il résidait, et les deux notaires de cette ville m'ont dit qu'ils n'ont pas de dossier de succession à son nom.

Je vous remercie beaucoup de votre aide par le biais de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **20/07/2013 à 19:41**

Bonjour, en absence de bien immobiliers, la succession peut se faire sans notaire directement au service fiscal, voyez de ce côté là, cordialement

Par **fab67**, le **20/07/2013 à 21:38**

merci, je n y avais pas pensé. Je vais aussi essayer par ce biais là

Par **fab67**, le **24/07/2013 à 18:24**

Bonsoir,

J'avais posé la question sur d autres forums et on m'a dirigé vers le Fichier Central des Dispositions de Dernières Volonté J'ai fait ma demande en ligne.

Ils m'ont déjà répondu

Ils m'indiquent 2 notaires et 3 dates

- un acte fait en avril 1975 chez le notaire de la ville qu'il habitait
- un acte en décembre 1999 chez ce même notaire
- et en septembre 2002 un dernier acte chez un autre notaire d'une autre ville de Moselle.

Demain je vais appeler ce dernier

...